



SYNDICAT DE RÉSISTANCE

Compte-rendu CSE

17 novembre... suite du CSE d'octobre, mais pas fin.

Les pépettes et les joujoux



Le CSE du mois d'octobre s'est poursuivi mardi 17 novembre, les 13 points à l'ordre du jour n'ayant pas tous été épuisés (nous, si !) les 29 et 30 octobre.

Retour sur une demi-journée de CSE en visio où il a été question de l'impact de la crise sanitaire sur le budget de France 3 (les pépettes) et de la charte d'utilisation des téléphones pro (les joujoux). Les autres points non traités sont reportés au prochain CSE **des 26 et 27 novembre**.

■ UN Puits sans fond...

Situation budgétaire du réseau



La commission économie et structure, constituée d'élue-s du CSE, s'est réunie et a étudié la situation budgétaire du réseau au 30 juin dernier. **Son travail est à retrouver ici.**

Les économies faites sur le budget sont conséquentes, 2,1 millions d'euros, car pendant plus de deux mois seules onze éditions régionales ont été diffusées, aucune locale ni aucun autre programme régional n'ont été fabriqués.

Moins de salarié-e-s ont travaillé au premier semestre ce qui équivaut à une baisse de 137,5 ETP (équivalent temps plein).

Confinement, suppressions de contrats CDD, absence de recrutement pour remplacer les départs en RCC... le réseau a fait une économie de 9 millions d'euros sur le dos des salarié-e-s.

Et ce n'est pas la publicité qui nous sauvera, les parrainages ont fondu comme neige au soleil : il y a 3,6 millions d'euros de moins que prévu dans les caisses du réseau.

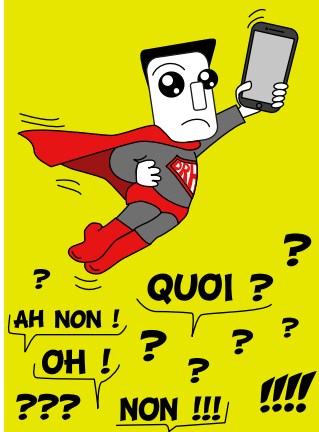
Alors à quand un financement pérenne de France Télévisions au travers d'une augmentation de la redevance progressive et indexée sur les revenus des ménages et le coût de la vie ?

Malgré le projet babylonien de la régionalisation - 13 chaînes régionales de plein exercice d'ici fin 2022 - les Contrats d'Objectifs et de Moyens ne se multiplient pas en région, seules trois d'entre elles ont signé un COM avec France 3.

François Desnoyers : « Les arbitrages sur le budget 2021 ne sont pas encore faits. On fera en sorte que le réseau soit moins impacté qu'habituellement. Il s'agit de maintenir les ETP de 2020 hors "effet Covid" bien sûr. Mais cela n'est pas encore tranché par la présidente ».

Au milieu de l'après-midi, les intentions cachées de la direction sont révélées au grand jour ! **Olivier Godard, DRH de France 3, lâche que l'on peut tourner seul grâce aux UTS (unités de tournage smartphone) ! Réjouissez-vous, demain, tout le monde pourra aller faire du contenu à l'aide de son smartphone. Quant à l'expertise, au savoir-faire des collègues dont l'image, le son, la lumière, le journalisme sont les métiers... la direction n'en a pas grand chose à faire. Les accords que la direction signe avec certains syndicats et qui ne sont pas appliqués... aux rebuts !**

Mais les syndicats SNJ et CFDT ont déjà prévenu qu'ils pourraient sortir de l'accord si une telle pratique était validée par le DRH du réseau. Les élu-e-s **Sud** rappellent qu'un journaliste peut tourner seul si et seulement si l'actualité l'impose, page 184 de l'accord collectif. La vigilance est donc de mise.



■ TOUS DIGITAL ?

Charte d'utilisation de la téléphonie à France Télévisions

Le CSE central a engagé une expertise juridique sur le contenu de la charte d'utilisation de la téléphonie à France Télévisions. Après consultation des CSE, la charte doit être annexée au règlement intérieur de l'entreprise. L'expertise soulève plusieurs problématiques. Les élu-e-s demandent à ce que la direction réponde aux questions posées avant de rendre son avis au CSE du mois de novembre.



La direction ne prévoit pas d'affecter un téléphone aux CDD qui ont des contrats de moins de 6 mois. Elle dit pouvoir leur proposer des appareils en stock dans certains services, sur certains sites. Le SNJ propose que les journalistes CDD (longue collaboration) bénéficient d'un téléphone professionnel.

La direction précise que l'utilisateur du téléphone pourra installer ou désinstaller des applications FTV. 45 % des personnels de FTV sont équipés d'un téléphone professionnel, des journalistes comme des PTA. A terme, il s'agit d'être **AGILES et TOUS DIGITAL** afin notamment de rentrer nos congés, RTT, frais, sur les téléphones. Si possible de chez soi... ou comment l'entreprise gagne du temps sur la vie privée de ses salarié-e-s !

Les élu-e-s sont effaré-e-s lorsqu'ils entendent la direction expliquer qu'elle peut et qu'elle a déjà donné sur commission rogatoire des relevés de factures d'appel et SMS à la police. Ils demandent à ce que le principe de la protection des sources soit respecté et défendu par France Télévisions.

■ À NOTER DANS VOS TABLETTES



... si vous avez des choses à DIRE :

- ▶ La prochaine **commission des MIF** devait se réunir mardi 24 novembre sur la situation de Bordeaux. Elle est finalement repoussée. Mais **Sud** réclame la tenue de cette commission au plus vite car en plus de la situation à Bordeaux, plusieurs autres sujets sont à discuter dans cette commission. **Claude Framery** en est le président.
- ▶ La prochaine **commission égalité homme-femme** se réunira le 2 décembre. **Myriam Figueau** en est la présidente.
- ▶ La prochaine **commission "antenne, linéaire et programmes"** se tiendra le mardi 24 novembre. Vous pouvez vous rapprocher de son président **Christophe Porro** ou de votre élu **Sud Jean-Yves Olivier** si vous avez des remarques à faire ou des questions à poser.

Prochains CSE les 26 et 27 novembre

Contactez vos élu-e-s **Sud** : Béatrice Mariani, Jean-Yves Olivier et Chloé Tempéreau

Si vous avez des questions, des doléances, contactez les élu-e-s et représentant-e-s **Sud** en région. ✨

Retrouvez les comptes-rendus et liminaires **Sud** sur notre site : <https://syndicatsudftv.fr/comite-social-economique/>



Syndicat Sud Médias Télévision . 07 51 69 60 26 . syndicatsud@francetv.fr

Rejoignez-nous sur notre site <https://syndicatsudftv.fr> et sur [twitter@syndicatsudftv](https://twitter.com/syndicatsudftv)